



## **Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etablissement de Dardagny – La Plaine – Russin**

**Jeudi 7 février 2013 - 18h15 – 19h15**  
Salle de direction de l'école de La Plaine

### **Présents :**

Président	Yve Corbat
Commune de Dardagny	M. Stephane Carara, adjoint
Commune de Russin	Mme Suzanne Serafini, adjointe
Enseignants	Anna Carrel-Pharisa Nicole Noverraz Maurice Morisod, prise du PV
Représentants des parents	Karin Nussberger Murielle Sermet Rosa Tardin Duyminh Tran
Invitée permanente	Sylvie Barral, infirmière
GIAP	Frédéric Ducommun

### **Excusés :**

Commune de Dardagny	Mme Isabelle Guyot, adjointe
Enseignante	Vivienne Wälti
Secrétaire	Madlen Konrad

### **1. Bienvenue, accueil**

M. Corbat ouvre la séance et souhaite la bienvenue à chacun. Il complète également la rubrique des divers selon le souhait de M. Ducommun et Mme Nussberger.

#### **1.1 Avancée du projet d'établissement et étapes en lien avec le rôle du COET**

M. Corbat présente succinctement l'avancée des travaux. Il maintient sa volonté quant à la mise en place de collaborations entre les différents partenaires, à savoir l'école, les communes et l'APE notamment.

Cette collaboration devrait s'inscrire dans un processus qui a déjà été mis en place depuis quelques temps. Il souhaite qu'ensemble, cette collaboration puisse se poursuivre.

M. Corbat informe les représentants du COET qu'ils recevront une copie du projet d'établissement lorsque celui-ci sera finalisé.

Il parle ensuite des élèves en difficulté et de l'augmentation de situations délicates. Cela constitue un réel problème qu'il s'agit de résoudre. Les enseignants et lui-même s'y attellent et de nouvelles stratégies qui devraient permettre de faire face à cette situation sont élaborées. Elles seront mentionnées dans le projet d'établissement.

Il parle également de l'intégration parfois difficile des familles nouvelles arrivantes et demande aux représentants communaux ce qui est mis en place pour l'accueil de ces personnes.

Monsieur Carara fait d'abord remarquer que les petites communes n'ont pas les mêmes infrastructures que les grandes et que les arrivées sont nettement moins fréquentes. Il explique qu'une cérémonie d'accueil est organisée tous les deux ou trois ans.

M. Corbat rappelle ensuite que les classes d'accueil les plus proches sont situées à Bernex, à Vernier et à Meyrin. L'établissement ne peut pas se doter d'une classe d'accueil car le nombre d'élèves est insuffisant.

Il met en évidence que le principe des classes d'accueil veut que l'élève fréquente partiellement la classe d'accueil. Les élèves qui sont placés dans deux écoles durant la semaine ne peuvent pas vraiment se lier avec des camarades de manière suivie et le transport des enfants est un casse-tête pour les parents.

## **1.2 Inscriptions**

Les inscriptions des nouveaux élèves auront lieu le vendredi 1 mars de 16h30 à 19h30 et le samedi 2 mars de 9h00 à 11h00 à l'école de Satigny-Village.

A cet effet, des affiches seront placardées aux abords des trois écoles.

M. Corbat remercie les communes de bien vouloir rediriger les demandes d'inscription qu'elles pourraient recevoir.

Il rappelle également que l'APE disposera d'un espace dans le local d'inscription.

Le nombre d'élèves prévus cette année est de 16, mais ce nombre n'est qu'indicatif car, comme chaque année, des enfants peuvent s'inscrire dans d'autres écoles.

M. Corbat note également qu'une diminution du nombre d'élèves est prévu pour la rentrée prochaine. Les élèves partant au C.O. étant plus nombreux que ceux entrant dans la scolarité obligatoire. Il espère cependant, vu les effectifs chargés de cette année, pouvoir maintenir 8 classes comme les années précédentes.

Il fait également part de son souci concernant l'enveloppe budgétaire qu'il recevra prochainement. Les coupes liées à la diminution du budget global de l'Etat risquent de faire diminuer le nombre de postes ouverts actuellement dans la région et cela pourrait signifier une éventuelle fermeture de classe.

Les autorités communales font remarquer que deux projets d'habitations devraient voir le jour sous peu.

La construction au printemps, de 80 appartements à La Plaine, et de 19 appartements en 2015, à Russin, est prévue.

## **2. Suivi des dossiers en cours**

### **2.1 Ligne téléphonique et entretien école de La Plaine**

Les problèmes de téléphone de La Plaine sont aujourd'hui enfin résolus. M. Carara explique rapidement les raisons de tous ces soucis.

Mme Noverraz informe une nouvelle fois la commune que de nombreuses mouches mortes jonchent le sol et que les enfants en retrouvent dans leur pupitre, ce qui est particulièrement désagréable.

M. Carara prend note que la commune a déjà reçu un mail expliquant la situation. Il s'engage à faire le nécessaire durant les vacances. Un électricien ainsi que l'employé communal devraient s'en occuper en même temps que du local attenant à l'école.

## **3. Divers**

### **Informations de l'APE**

Mme Nussberger informe les enseignants que la traditionnelle boum de fin d'année aura lieu le mardi 25 juin dans un lieu restant encore à déterminer. Elle demande aux enseignants d'éviter de placer une course d'école ou toute autre sortie pédagogique à cette date.

Elle informe le COET qu'à la fin de l'année, Mme Ramu – présidente- et Mme Gros, membre du comité démissionneront de l'APE. Une information explicative a été envoyée à tous les parents.

L'APE souhaite continuer son travail et espère pour cela recruter des forces nouvelles. Plusieurs cas de figure ont été prévus par le comité au cas où il n'y aurait pas de candidat. Mme Nussberger informe que le troc, principale ressource pour la trésorerie sera de toute façon maintenu, cela même si l'APE devait rester une année sans fonctionner.

### **Informations du GIAP**

M. Ducommun informe l'assemblée que les inscriptions GIAP auront lieu cette année le samedi 25 mai.

Il espère qu'un maximum d'inscriptions sera pris à cette date afin de permettre une organisation de la rentrée plus efficiente. Il ajoute que les inscriptions qui peuvent se faire les deux premiers jours scolaires devraient rester exceptionnelles. Il est prévu à plus ou moins court terme que l'on envisage une suppression des inscriptions officielles à la rentrée scolaire.

Mme Tardin et M. Duyminh interpellent M. Ducommun en lui demandant pourquoi il n'est pas possible de faire parvenir directement le formulaire d'inscription préalablement rempli, au secrétariat du GIAP. Cela éviterait aux parents d'attendre leur tour lors de l'inscription.

M. Ducommun entend bien la demande et précise que du point de vue du GIAP, le jour de l'inscription peut être l'unique moment de rencontre entre les animatrices et les familles. Ce moment, même bref, permet d'établir un lien et de donner d'éventuelles informations complémentaires.

M. Ducommun fournira à M. Corbat tout le matériel d'inscription dès qu'il le recevra.

Après s'être assuré qu'aucun autre sujet n'était à traiter dans la rubrique divers, Monsieur Corbat lève la séance à 19h15, tout en souhaitant à chacun un bon retour dans son foyer.

**PROCHAINE SEANCE LE 30 MAI 2013**